

ISÈRE | Plus de 500 délégués départementaux de l'Éducation nationale dans 927 écoles

« Le DDEN permet de faciliter le débat et trouver des solutions »

À la suite des élections des délégués de parents d'élèves, les conseils d'école vont se tenir jusqu'à fin novembre dans les 927 établissements primaires de l'Isère. Membres de droit, plus de 500 délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN) siégeront dans ces conseils.

Entretien avec Patrick Ancillon, président de l'Union des DDEN de l'Isère et conseiller fédéral au plan national.

→ Pouvez-vous nous dire ce qu'est un DDEN ?

«Le DDEN intervient dans et autour de l'école. Il apporte sa contribution sur les questions de la sécurité, des bâtiments et du mobilier, de la santé et l'hygiène, des transports, de la restauration, des activités périscolaires. Et ce, depuis plus de 100 ans ! Ces domaines d'intervention ont considérablement évolué, Les textes parlent maintenant d'une mission de coordination ; ils indiquent que l'indépendance du DDEN lui permet de jouer un rôle de médiation et de conciliation entre les différentes composantes de l'école. Aujourd'hui, le DDEN apporte des informations, s'assure que la liberté de chacun est respectée, que l'objectif de l'égalité des chances est atteint, que l'école offre toutes les conditions de fraternité dans un vivre ensemble de qualité.»

→ Quelle importance revêt cette mission de médiation et de conciliation au sein de l'école ?

«La fonction de médiateur



Patrick Ancillon, président de l'Union des DDEN de l'Isère et conseiller fédéral au plan national. Photo Le DL

qui nous est reconnue trouve une actualité renouvelée avec la réforme des rythmes scolaires, la mise en place des nouvelles activités péri-éducatives et les tensions autour de la laïcité et ses retombées sur l'école et la restauration scolaire. Notre position permet de faciliter le débat et de trouver des solutions. Nous avons souvent contribué à résoudre des situations conflictuelles. Donc, nous avons plus que jamais un rôle parfois déterminant dans l'école. D'ailleurs, de plus en plus d'écoles ou de parents s'adressent à l'union départementale pour connaître le DDEN de l'établissement. C'est un signe encourageant.»

geant.»

« Le congrès national des DDEN aura lieu les 23, 24 et 25 juin 2017 à Grenoble »

→ Comment l'Union des DDEN de l'Isère soutient-elle les projets des écoles ?

«Un exemple parmi d'autres : la ministre de l'Éducation nationale a rappelé que l'école de la réussite pour tous doit aussi être celle de l'émancipation, de la formation de l'esprit critique, de la compréhension du monde et des règles qui fondent notre appartenance commune à la République. L'Union départementale a

décidé de mettre en avant et récompenser les réalisations faites sur ces valeurs dans nos écoles. Nous avons ainsi mis en place le Prix citoyenneté : en 2016, le thème retenu était "Mon école nous rassemble" ; un sujet d'actualité et porteur d'espoir. Plus de 50 établissements ont participé avec un travail sérieux, riche et prometteur. Le congrès national des DDEN aura lieu les 23, 24 et 25 juin 2017 à Grenoble. Ce sera l'occasion de montrer le dynamisme des écoles de notre département. Mais aussi, outre les travaux du congrès, nous comptons en faire un "vecteur de rayonnement" pour l'Isère et l'agglomération grenobloise.»

Qui peut devenir DDEN ?



Conseil d'école, le 18 octobre, à la maternelle la Fare, au Bourg-d'Oisans. Photo Le DL

Tout citoyen peut, s'il se reconnaît dans les valeurs de la République et dans la défense de l'école publique et laïque, exprimer le désir de devenir délégué départemental de l'Éducation nationale.

Dans le département de l'Isère, c'est l'Union des DDEN 38 qui présente à la Directrice académique des services départementaux de l'Éducation nationale (Dasen), Dominique Fis, une liste de délégués, validée par le Conseil départemental de l'Éducation nationale.

C'est donc à l'Union des DDEN de l'Isère que l'on doit s'adresser.

Désigné par la Dasen, le DDEN assure une fonction officielle, mais il n'est pas un

fonctionnaire, il est bénévole et ne représente pas l'administration.

Il y a des délégués de toutes les catégories professionnelles

50 % des DDEN de l'Isère ne sont pas, comme on pourrait l'imaginer, d'anciens enseignants. On retrouve d'anciens parents d'élèves qui ont vu l'intérêt de cette fonction. Et il y a des délégués de toutes les catégories professionnelles, venant de secteurs publics mais aussi du privé.

Union des DDEN de l'Isère, école Bajatière, 8, rue de l'Église, 38100 Grenoble. Tél. 04 76 51 03 03.

Mail : dden38@wanadoo.fr, geocucherat@wanadoo.fr